



**FICHE PROJET  
BILLETTERIE OLYMPIQUE**

Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, la commune de Berric, labellisée Terre de Jeux, a la possibilité d'acheter des places pour assister à des épreuves.

**Nom de l'Association et/ou des bénévoles**

*Rappel : L'appel à projet est réservé aux associations et bénévoles de la commune.*

**Présentation de l'intervention prévue**

*Rappel : Les associations / bénévoles doivent s'engager à participer à des temps autour des jeux ou du sport auprès des écoles de la commune, à raison d'une demi-journée minimum.*

*L'organisation de ce temps est laissée à la discrétion des intervenants (présentation d'une discipline, démonstration, rencontre avec des sportifs, organisation de jeux pour les élèves...).*

*L'intervention doit avoir lieu sur le temps scolaire entre le 6 novembre 2023 et le 5 juillet 2024.*

*La mairie mettra à disposition les équipements et bâtiments communaux nécessaires, mais n'engagera aucun frais / achat de matériel pour l'organisation de ces temps.*

**Contact – informations**

Rémi JESTIN – DGS 02.97.67.01.37 [dgs@berric.fr](mailto:dgs@berric.fr)

**Dossier à déposer en mairie avant le 31 décembre 2023**